

CONSEIL SYNDICAL DU 07 février 2017 – 18h00/19h30
Vienne – Salle du Conseil

COMPTE-RENDU

Séance du conseil syndical du 07 février 2017

Date de la convocation : 30/01/17

Nombre de membres en exercice : 64

Nombre de membres présents : 44

Nombre de membres votants : 44

Etaient présents :

Délégués titulaires : Claude BOSIO, Christophe CHARLES, Christian FANGET, Thierry KOVACS, Gérard LAMBERT, Marielle MOREL, Jean-André THOMASSY, Ghislaine VILLET, Gille BONNETON, Francis CHARVET, Philippe GENTY, Claude LHERMET, Vincent PONCIN, Daniel ROBERT-CHARRERAU, Gilles VIAL, Philippe DELAPLACETTE, Alain LACROIX, Thibaut LAMOTTE, Jean-Pierre OLMOS, Gérard ROBERT, Jean-Marc ROZIER, Diane VIGIER, Gérard BANCHET, Michel CHARMET, Marc DELEIGUE, Odile DELORME, Michel FREYCENON, Patrick METRAL, Michel DEVRIEUX, Charles ZILLIOX, Sylvie BONNET, Dominique CHAMBON, Yves FRAYSSE, Danielle MAGAND, René SABATIER, Denis SAUZE.

Délégués suppléants : Gilbert DREVON, Lucette GIRARDON-TOURNIER, Bernard LOUIS, Pascal MONTEIL, Sébastien TARDY, Daniel CORTES, Régis VIALLATTE, Gérard ORIOL.

Techniciens et autres présents : Raymonde COULAUD, Isabelle FONTVIEILLE, Cécile RIBAUD, Cédric LE JEUNE, Margaux MONIN, Nelly LIOGIER, Gaëlle MASSON, Anne DUBROMEL, Charlotte BLAISE.

Rapporteur : Philippe DELAPLACETTE

Ordre du jour :

1 - Introduction

- Validation du compte-rendu du conseil syndical du 29 novembre 2016
- Approbation de l'ordre du jour

2 – Evolution du conseil et du bureau syndical

- Installation d'un nouveau conseiller titulaire de la CC Pays Roussillonnais
- Installation d'un nouveau conseiller suppléant de ViennAgglo
- Installation des délégués de la communauté d'agglomération du bassin d'Annonay
- Ré-élection du 4ème et du 9ème vice-président du SMRR, représentants de la communauté d'agglomération du bassin d'Annonay

3 – Budget - Finances

- Délibération D-2017-04 : Débat d'orientations budgétaires 2017
- Délibération D-2017-05 : Autorisation au président à ordonner des dépenses en investissement avant le vote du budget

4 – Administration du syndicat

- Délibération D-2017-06 : création d'un poste d'ingénieur principal

5 – GPRR Rhône Médian

- Délibération D-2017-07 : création d'un poste chargé(e) de mission Ecologie Industrielle et Territoriale

6 – Révision du Scot

- Présentation par le bureau d'études Urbicand des premières orientations pour le PADD sur la question des grands équilibres territoriaux — Débat (point 6 ajourné ; modifié par mail)

7 – Questions diverses

→ Introduction

Mot d'accueil de Thierry KOVACS, Président de ViennAgglo. Le quorum étant atteint, P.Delaplacette ouvre la séance. M. Toularastel est excusé, ainsi que M. Schmitt, trésorier principal.

▪ **Validation du compte-rendu du conseil syndical du 29 novembre 2016**

→ Validé à l'unanimité

▪ **Approbation de l'ordre du jour** avec rappel du point 6 ajourné (révision du Scot)

→ Validé à l'unanimité

→ Evolution du conseil et du bureau syndical

- **Installation d'un nouveau conseiller titulaire de la CC Pays Roussillonnais**

Monsieur Claude LHERMET a été désigné délégué titulaire par la CC Pays Roussillonnais pour siéger au SMRR.

- **Installation d'un nouveau conseiller suppléant de ViennAgglo**

Monsieur Pascal MONTEIL a été désigné délégué suppléant par ViennAgglo, en remplacement de Claudine RIVOIRE.

- **Installation des délégués de Annonay Rhône Agglo**

Au 1^{er} janvier 2017 Annonay Rhône Agglo est née de la fusion d'Annonay Agglo et de VivaRhône et de l'adhésion de Quintenas et Ardoix. Il convient d'installer les nouveaux conseillers syndicaux de cette intercommunalité membre du SMRR en lieu et place des deux précédentes.

Par ailleurs et pour information, les équilibres démographiques entre EPCI ayant été modifiés suite à cette évolution et l'article 14 des statuts du SMRR prévoyant la répartition des sièges entre les différents membres de façon proportionnelle à leur poids démographique, la CC Pays Roussillonnais a « perdu » un délégué (passage de 14 à 13 conseillers).

Les délégués titulaires sont : Sylvie BONNET, Dominique CHAMBON, Dominique CHARRA, Patrick COMBE, Yves FRAYSSE, Danielle MAGAND, Richard MOLINA, René SABATIER, Denis SAUZE, Antoinette SCHERER, Laurent TORGUE, Thomas TOULARASTEL.

Les délégués suppléants sont : Céline BONNET, Matthieu CABANTOU, Christiane CLEMENT, Daniel EDELY, Anthony LAURENT, René PARAT, Benjamin RELING, Jean-Pierre LINOCIER, Danielle SERILLON, Alain THOMAS, Armand VALLET, Alain ZAHM.

- **Ré-élection du 4^{ème} et du 9^{ème} vice-président du SMRR, représentants de Annonay Rhône Agglo**

Suite à la création d'Annonay Rhône Agglo, les postes de 4^{ème}, 9^{ème} et 11^{ème} vice-présidents sont vacants (auparavant respectivement tenus par Messieurs Sauze, Toularastel, et Molina). Les intercommunalités « ayant droit » à un vice-président par tranche de 30 000 habitants (cf. article 7 des statuts), deux vice-présidents doivent être élus pour Annonay Rhône Agglo (perte d'un poste de vice-président au bureau du SMRR). Il convient de procéder à l'élection du 4^{ème} et du 9^{ème} vice-président. Le vote se fait à main levée sur demande des délégués. M. Sauze se propose pour le poste de 4^{ème} VP. Il n'y a pas d'autres candidatures. M. Sauze est élu à l'unanimité au poste de 4^{ème} VP. La candidature de M. Toularastel est proposée pour la poste de 9^{ème} VP. Il est élu à l'unanimité.

→ Budget - finances

- **Délibération D-2017-04 – Débat d'orientations budgétaires 2017**

L'article L 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales dispose que les communes et EPCI de plus de 3 500 habitants doivent présenter chaque année, deux mois au plus avant le vote du budget primitif, un document synthétique sur les orientations budgétaires de l'année. La note de synthèse est lue à l'assemblée, qui approuve le document.

> **Délibération adoptée à l'unanimité.**



- **Délibération D-2017-05 – Autorisation au président à ordonner des dépenses en investissement avant le vote du budget**

Des dépenses en investissement sont nécessaires avant le vote du budget : matériel informatique pour le poste de chargé(e) de mission en Ecologie Industrielle et Territoriale du GPRA Rhône Médian, mobilier adapté au handicap pour un agent. Il est proposé au conseil d'ordonner des dépenses en investissement avant le vote du budget prévu le 31 mars, au chapitre 21 pour un montant maximum de 2 700€.

> **Délibération adoptée à l'unanimité.**

→ **Administration du syndicat**

- **Délibération D-2017-06 – création d'un poste d'ingénieur principal**

Au 1^{er} mars 2009, Monsieur Cédric LE JEUNE a bénéficié de l'avancement au grade d'ingénieur principal et a été nommé sur ce nouveau grade par arrêté n°2009-12-038. L'arrêté n°2010-01-039 a attribué l'indemnité spécifique de service et la prime de service et de rendement. Afin de régulariser cette situation, il convient de créer le poste d'ingénieur principal et de lui attribuer son régime indemnitaire ; il est spécifié que cette régularisation n'entraîne aucun changement statutaire ni financier.

> **Délibération adoptée à l'unanimité.**

→ **GPRA Rhône Médian**

- **Délibération D-2017-07 : création d'un poste chargé(e) de mission Ecologie Industrielle et Territoriale**

Dans le cadre de la mutualisation de moyens et de services assurée par la Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inspira et le SMRR pour le compte du GPRA Rhône Médian, le SMRR met à disposition à compter du 01^{er} mars 2017 un poste de chargé de mission Ecologie Industrielle et Territoriale. Il convient de créer ce poste pour procéder au recrutement et mettre à jour le tableau des effectifs du syndicat.

> **Délibération adoptée à l'unanimité.**

→ **Questions diverses**

Aucune question diverse.

Le président clôt la séance à 19h30.

Pour mémoire, les dates des prochains conseils syndicaux ont été données en séance. Les lieux seront définis plus tard :

- 28 mars 2017
- 2 mai 2017
- 4 juillet 2017

